

## Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 17

Séance du : 16 avril 2026

Objet : Constitution de la commission des impôts directs (CCID)

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 20 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – Mme Josiane PRUNIAUX – Mme Alison DETROYE – M. Ghislain RIONDET – M. Dominique TURLIN – Mme Cécile DRUAUX – M. Thierry MORRIER – Mme Aline AMBERT – M. Xavier MOUGIN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à Christophe TARY) – M. Laurent CARDOT (pouvoir à Maxime VAUTHIER) – Mme Christelle ROY (pouvoir à Nora ATAMNA)

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

»»»»

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de 7 membres, à savoir : le Maire ou l'Adjoint délégué, président, et 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, dans les communes jusqu'à 2 000 habitants.

La nomination des membres de la commission a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double (soit 24 personnes), dressée par le Conseil Municipal.

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026,

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Vu l'art 2121-22 du CGCT qui octroie de droit au maire la présidence des commissions municipales créées au sein du Conseil Municipal,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants, parmi lesquels seront désignés les six commissaires titulaires et six commissaires suppléants de la Commission Communal des Impôts Directs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dresse la liste de présentation suivante :

| TITULAIRES          | SUPPLÉANTS       |
|---------------------|------------------|
| Anny GRANDGERARD    | Nora ATAMNA      |
| Lucien MIGUET       | Maxime VAUTHIER  |
| Bernard DELAITRE    | Alison DETROYE   |
| Thierry LEMIERE     | Ghislain RIONDET |
| Benoît SAUVAGE      | Christelle ROY   |
| Jean-Gabriel DELOUF | Dominique TURLIN |
| Jacques GELY        | Cécile DRUAUX    |
| Jacques GODEY       | Thierry MORRIER  |
| Laurent CARDOT      | Aline AMBERT     |
| Jean-Louis PGHETTI  | Xavier MOUGIN    |
| Jean-Marc JAVAUX    | Jacques LUISON   |
| Josiane PRUNIAUX    | Denis BOYON      |

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY,



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA